

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 29 Août 1882

NOUVELLES LOCALES

On signale dans la Principauté une certaine quantité de pièces fausses. Ces pièces sont de 2 francs et de 1 franc. Les premières, à l'effigie de Napoléon III et aux millésimes de 1866 et 1869, semblent être un alliage d'antimoine et d'étain, elles sont grasses au toucher, les lettres en exergue sont mal formées. Les secondes sont encore plus grossièrement imitées: elles portent l'effigie de la République française avec le millésime de 1871. Le métal de ces dernières est plus blanc que celui des pièces de 2 francs.

Plusieurs de ces monnaies fausses ont été saisies par la police de Monaco, et des procès-verbaux sont dressés.

Rappelons à ce sujet que les personnes qui auraient reçu des pièces fausses doivent s'abstenir de les remettre dans la circulation. Il convient, dans l'intérêt général, de remettre au commissaire de police la monnaie falsifiée et de lui en indiquer, autant que possible, le précédent détenteur.

Les salons actuels de lecture du Casino vont prochainement être transformés en un cercle aristocratique où l'on ne sera admis que sur présentation, comme jadis au cercle russe de Bade.

Provisoirement et en attendant l'exécution des travaux de transformation de ces salons, le cabinet de lecture, auquel sera adjoint une bibliothèque, est transféré dans le local affecté jusqu'ici à l'exposition des produits de la Poterie artistique, près du café de Paris. Cette exposition est aujourd'hui installée dans l'atelier de peinture de la Poterie.

Le café, construit sous la salle de concert et dont l'entrée donne sur la terrasse de la musique, va être également aménagé en café-glacier des plus élégants.

Dimanche soir a été clôturée la série des bals donnés par la jeunesse monégasque, sur la place Sainte-Barbe, à l'occasion des fêtes de Saint-Roman.

L'orage qui a éclaté dans l'après-midi sur Monaco et la pluie abondante qui l'a accompagné, avaient sensiblement rafraîchi la température, en redonnant aux arbres une verdure nouvelle, aussi la foule était-elle nombreuse. Comme les précédents, ce dernier bal a été très animé et s'est prolongé jusqu'à deux heures du matin au milieu de la gaieté générale et de l'ordre le plus parfait.

Le monde savant se préoccupe du prochain passage de Vénus, qui se produira le 6 décembre.

C'est le dernier phénomène astronomique de ce genre que verra notre génération, puisque le passage de Vénus sur le soleil n'aura plus lieu qu'en 2004.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Une détonation terrible a jeté l'émoi dans la population toulonnaise. Le 21 août, à 6 heures du soir, une colonne énorme de fumée, que chacun regardait avec effroi, s'est rapidement élevée dans les airs.

On a su bientôt que c'était à l'école de pyrotechnie qu'avait eu lieu l'événement, et voici dans quelles conditions.

Par un concours de circonstances encore inconnues, une quantité inportante de fulmi-coton qui était à l'étuve dans le bastion n° 33, à Brégaillon, s'était enflammée produisant une explosion terrible. Le bastion a disparu! Sous la force d'expansion du fulmi-coton, le mur d'enceinte de l'école de pyrotechnie a été enlevé sur une étendue considérable, et les vitres du bâtiment principal ont été en partie brisées.

Heureusement le personnel des ouvriers de la pyrotechnie venait de quitter les travaux, et personne n'a été blessé. Par un miraculeux hasard, les pierres arrachées du mur d'enceinte et projetées comme de la mitraille n'ont atteint aucun des ouvriers qui passaient sur le chemin mitoyen.

Le préfet maritime s'est aussitôt rendu sur les lieux, accompagné de ses aides de camp et du major général.

Une enquête est ouverte.

Cannes. — L'incendie dont nous avons parlé mardi n'est pas encore éteint. Ces jours derniers, il s'est rallumé avec une nouvelle violence, ravageant les forêts de Callian, Montauroux, etc. La forêt de Callian est à peu près détruite.

Peymeinade. — Dans la journée de vendredi, un incendie dont la violence s'est accrue encore par le mistral, a dévoré la forêt de M. Bérenger-Aubanel, sur le territoire de Peymeinade. Les pertes sont relativement importantes. M. le procureur de la République et la gendarmerie de Grasse s'étaient transportés sur les lieux. C'est grâce à l'énergique impulsion qu'ils ont imprimée aux bateaux de sauvetage que plusieurs habitations menacées par le fléau ont pu être à l'abri de tout danger.

Antibes. — Un de nos hôtes d'hiver, le romancier Paul Saunière, vient d'être victime d'un vol à Antibes, où se trouve son yacht *Flumberge*.

De jeunes marins, qu'on suppose devoir être des mousses génois, étaient en train de fouiller le yacht qui est amarré dans ce port, lorsqu'un constructeur

de bateaux, gardien du yacht, s'aperçut de cette visite inopinée et se mit en devoir d'y couper court.

Les malfaiteurs ne l'attendirent pas et eurent le temps de disparaître, emportant avec eux une superbe pendule marine, qui fut retrouvée dans les rochers de la Gravette par le soldat Borelli. Celui-ci se hâta de la porter à son colonel, lequel la fit déposer au bureau du commissaire de police.

Cette belle pendule, un peu détériorée il est vrai, est aujourd'hui revenue à son propriétaire.

Nice. — Le *Ménestrel* annonce que M^{lle} Grinwald de l'Opéra, Fouquet et Anna de Belocca sont engagées pour l'hiver prochain au nouveau théâtre Italien de Nice.

Porto-Maurizio. — Un cultivateur de la commune de Ranzo, près Porto-Maurizio, s'en revenait ces jours-ci d'un pâturage voisin lorsqu'il fut frappé de la foudre ainsi que la mule sur laquelle il était monté; il demeura asphyxié sur le coup.

Déjà, quelques jours auparavant, il s'en était fallu de peu qu'un berger de la bourgade de Viozene (Ormea), qui ramenait du pré une centaine de volatiles, ne fût également frappé mortellement de la foudre; il en a été quitte heureusement pour un commencement d'asphyxie accompagné de quelques brûlures sans gravité. (*Indicateur de San Remo.*)

Albenga. — Un télégramme annonce qu'un incendie a éclaté, la semaine dernière, dans une maison avec fénil; de la bourgade de Balestrino.

Il y a eu, malheureusement, cinq victimes. Elles ont été étouffées par la fumée avant de pouvoir se soustraire aux flammes.

Gènes. — Le ministère de l'intérieur a invité les préfets à veiller à ce qu'on applique les peines sévères édictées contre ceux qui exercent abusivement et sans être munis de diplôme les professions de médecin, de chirurgien, de pharmacien, etc.

Il a aussi appelé l'attention des préfets sur une fraude que pratiquent depuis quelque temps les parents qui veulent employer leurs enfants à quelque métier ambulancier sans encourir les peines édictées par la loi.

Ces parents confient leurs enfants à des entrepreneurs sous couleur de leur faire apprendre un métier licite, et l'entrepreneur les dresse à l'exploitation de la charité publique.

Les tribunaux ont, en ces cas, reconnu coupable le seul entrepreneur.

De toute façon, les préfets devront empêcher autant que possible la stipulation de ces sortes de contrats, quand tout porte à présumer que les deux parties ne les concluent que pour les violer.

— Le 14 de ce mois, un petit bateau, chargé d'ardoises et monté par deux hommes, partait de la plage de Lavagna.

Il ne s'était éloigné que de quelques milles lorsqu'un

vent impétueux s'éleva. Le bateau qui était trop chargé coula en un instant.

Quelques individus qui se trouvaient sur la plage se jetèrent dans une barque et volèrent au secours des naufragés qui se tenaient accrochés à une vergue.

Ils réussirent à les sauver tous.

Col de Tende. — Ces jours derniers, une voiture a parcouru pour la première fois la nouvelle route d'accès à la galerie du col de Tende, bien que les travaux n'en soient pas encore complètement achevés. On espère que ce chemin pourra être terminé au milieu de septembre.

La voiture a traversé, en 20 minutes, la galerie dont l'éclairage aura lieu le 1^{er} septembre.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Après la semaine de Deauville, la semaine de Dieppe, mais hélas ! ici, comme là, la pluie se met de la partie et nuit aux fêtes sportives qui ont cours. Dieppe a son tir aux pigeons comme Deauville — tir qui rappelle celui de Monte Carlo, comme le théâtre des Batignolles la Comédie-Française. Le tir aux pigeons est cependant un des sports les plus attrayants qui soient, un de ceux dans lequel nos compatriotes réussissent le mieux. Aujourd'hui, dans les luttes engagées entre Français et Anglais, on reste dans le doute sur leur issue, et on peut parier avec égale chance de succès pour les champions anglais et pour ceux de notre nationalité.

La plupart de nos tireurs se sont fait une méthode d'après les *shooters* d'outre-Manche, si bien qu'on ne saurait caractériser leur manière individuelle de se présenter au poste, de fixer les yeux sur les boîtes, de viser et d'épauler dès que le mot *pull* a été prononcé. Cela se fait identiquement de la même façon pour tous. Les Anglais, sur le terrain, posent seulement un peu plus que nos tireurs ; mais comme cette mise en scène sied à leurs allures et que, finalement, ils obtiennent des résultats fort satisfaisants, elle s'excuse ou s'accepte volontiers.

Le mauvais temps contrarie quelque peu, cette année, les manifestations de la mode sur les plages élégantes. La nouveauté est l'introduction du règne animal dans les toilettes féminines. Tous les hôtes de l'arche de Noé figurent brodés, brochés, sur les robes de nos mondaines, et ce ne sont pas seulement les oiseaux, mais encore les poissons qu'elles appellent à la rescousse pour la garniture de leurs chapeaux.

Les robes de foulard Pompadour ou à pois sont également fort en faveur ainsi que celles en batiste de toute nuances ; on en fait des costumes très légers et très élégants. Quant aux chapeaux, il faut renoncer à en décrire la forme, c'est le chaos le plus complet dans la fantaisie la plus extravagante. Je ne sais comment les femmes s'y prennent pour rester jolies quand même sous ces couvre-chefs étonnants.

A Paris, on a eu le départ des réservistes et les concours de natation du pont d'Asnières. En dépit de la pluie, les concurrents ont fait très bonne figure. A Londres, pour concourir au développement de la natation, on a établi une vaste école de natation d'hiver, près *Charing-Cross*. On manque d'un pareil établissement à Paris, et cependant rien ne serait plus facile que de tirer parti, à cet effet, dans un des beaux quartiers de Passy ou de Grenelle, de l'existence du puits artésien qui fournit surabondamment et continuellement de l'eau à la température désirable pour les bains d'hiver.

Un des plus grands travers du temps, c'est la publication des lettres intimes d'individualités célèbres. Chaque jour amène la divulgation de la correspondance de quelque notoriété de l'époque. Après les lettres de Lamartine, de Sainte-Beuve, de Prudhon, de Mérimée, que sais-je encore ? — le tout publié, bien entendu, sans l'aveu des défunts, — voici les lettres de Georges Sand et de M^{lle} Rachel.

Ah ! que Dumas avait raison de dire : « Je n'écris plus à mon bottier que par télégramme, de peur de fournir, après ma mort, un prétexte à correspondance d'outre-tombe ! »

De toutes parts les théâtres font leur réouverture,

et les colonnes Morris du boulevard cessent de porter sur leurs affiches le mot : *Relâche*. Paris, pour qui le théâtre est un plaisir de prédilection, se trouve tout heureux de cette reprise de la vie de théâtre. Quant aux artistes, cette rentrée en scène leur cause une joie plus modérée. Il leur faut quitter pour la plupart leur maison des champs pour retrouver les planches, et l'on ne sait pas combien l'air de la campagne a des suavités particulières pour les gens de théâtre.

A la Comédie-Française après les *Corbeaux*, pièce sur laquelle on compte beaucoup, de M. Becque, on aura la reprise du *Roi s'amuse*, de Victor Hugo, avec M. Got dans le rôle de Triboulet. D'autre part, la Gaité s'occupe de monter, pour le printemps prochain, les *Burgraves*.

Vous savez quelle a été la destinée de cette pièce. Son insuccès fut complet, et c'est à ce propos qu'on fit le quatrain suivant :

Hugo, voyant les voûtes bleues,
Au Seigneur demande tout bas
Pourquoi les astres ont des queues
Quand les *Burgraves* n'en ont pas !

Alexandre Dumas père se trouvait au Théâtre-Français le lendemain de la troisième représentation des *Burgraves*. On jouait une de ses comédies, *Mademoiselle de Belle-Isle*, je crois. Il devisait avec quelques amis sur le mérite des œuvres de théâtre des auteurs contemporains : « Mes pièces, disait-il, ont certes leur défaut, mais enfin elles n'inspirent pas cet irrésistible ennui qui porte parfois le spectateur à s'endormir.

— Ne parlez pas ainsi, lui répondit un de ses interlocuteurs, car, tenez, regardez là bas, à droite de l'orchestre.

— Quoi donc ?

— Mais ce monsieur au crâne chenu, qui dort si profondément !

— Oh ! ce monsieur, reprit Dumas avec un aimable sourire, il dort depuis hier soir !

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Les enduits lumineux

A propos des phosphorescences de la mer que nous avons signalées naguère, M. Adolphe Smith nous adresse, de Londres, la note suivante sur les applications, par l'industrie, de la propriété que possèdent certaines substances d'absorber la lumière solaire, et de l'émettre dans l'obscurité.

En 1602, Vincenzo Casciorolo, cordonnier à Bologne, qui se livrait à l'alchimie, ayant trouvé une pierre d'un poids considérable pour son volume, la soumit à l'action du four, dans l'espoir d'en retirer des métaux précieux. La calcination ne donna qu'une masse reluisant dans l'obscurité, qui devint célèbre sous le nom de *Pierre de Bologne*.

Cette pierre était un spath qui, mis en contact à haute température avec le charbon, se transforma en sulfure de barium, lequel, comme les sulfures de calcium et de strontium, possède à un haut degré la propriété d'absorber et de retenir la lumière, vulgairement appelée phosphorescence.

Becquerel a étudié cette matière et démontre que l'on peut obtenir la phosphorescence, soit en faisant agir le carbone sur des sulfates, soit en recourant à la combinaison du soufre avec des oxides ou des carbonates. Seulement les résultats diffèrent beaucoup, selon les éléments, au point de vue de la durée et de la coloration. Les sulfures de calcium peuvent donner toutes les nuances de l'arc-en-ciel depuis le rouge orangé jusqu'au bleu indigo.

M. Balmain, professeur de chimie à l'*University College* de Londres, qui était lié avec MM. Becquerel père et fils, continua leurs recherches sur ce point.

Il réussit à composer une poudre blanchâtre d'une force lumineuse uniforme, qui peut être mélangée avec de l'huile ou avec de l'eau pour être employée en guise de peinture. C'est ce qu'on appelle en Angle-

terre *Balmain's luminous paint*, et qu'exploite la maison Hllee and Horne de Aldermanbury, à Londres.

Il suffit d'une ou deux couches de cette peinture pour rendre visible pendant la nuit n'importe quel objet : une grille de fer, un poteau, un signal quelconque, une enseigne, une plaque indicative du nom des rues ou du numéro des maisons. M. Smith avait à Monaco une de ces plaques qui permettait de voir l'heure à une montre dans l'obscurité. Mais une condition indispensable, c'est l'exposition préalable à la lumière du jour pour emmagasiner celle-ci.

Ensuite, il est évident que la faible lueur émise par la surface phosphorescente n'est pas perceptible dès qu'une lumière plus intense frappe les yeux de l'observateur.

Au point de vue de la navigation, la peinture lumineuse est déjà utilisée pour les bouées, auxquelles elle donne l'apparence de lanternes flottantes, et même pour les bateaux, entre lesquels elle prévient les collisions.

Cette peinture à l'eau peut être utilement appliquée sur les statues, sans en modifier la couleur et sans nuire à la finesse des détails. Dans les jardins, on obtient ainsi de curieux effets pendant la nuit.

On étudie en ce moment, sous la direction du professeur Heaton, à la célèbre faïencerie de Minton and Co, les combinaisons des sulfures lumineux avec l'émail céramique. Si l'on parvient à en enduire les tuiles, les briques, les poteries, l'application de cette réserve lumineuse prendrait une grande extension et ne tarderait pas à entrer dans le domaine usuel.

Canton avait découvert déjà en 1761 les propriétés lumineuses des coquilles d'huîtres calcinées avec du soufre (sulfure de calcium), et en a renfermé dans un tube scellé, sur lequel est gravée la date 1764, qui jouit toujours de sa phosphorescence. Il est donc à croire que les sulfures conservent indéfiniment leur propriété d'emmagasiner la lumière, s'ils sont tenus à l'abri du contact de l'air et des corps étrangers. La poussière, par exemple, forme un écran qui s'oppose au passage des rayons lumineux. Une vitre, un globe de verre suffisent à en préserver les surfaces enduites.

Telles sont les curieuses observations de notre correspondant britannique au sujet d'une industrie bien peu connue encore sur le continent.

VARIÉTÉS

La Chevelure

C'est déjà bien assez de vieillir, et quiconque a quelque respect de soi et de ses amis doit s'efforcer de dissimuler autant que possible les traces que laisse après lui le cours inévitable des années.

M^{me} DE SÉVIGNÉ.

L'usage des faux cheveux et celui de la teinture des cheveux remontent à la plus haute antiquité. Le prophète Isaïe (1) fulminait déjà contre les chevelures rapportées dont se servaient les femmes de son temps, et Ovide, dans son poème *l'Art d'aimer*, fait l'éloge de la teinture servant à

réparer des ans l'irréparable outrage

« Grâce aux herbes de la Germanie, dit-il, la femme verra sans crainte blanchir ses cheveux. L'art lui promet une couleur préférable à la nature. »

Ces herbes de la Germanie, déjà si célèbres au temps de l'élégance romaine, formaient le secret des prêtresses. La recette en était gardée comme un trésor. Les livres du Nord nous montrent les valkiries et les fées se servant, pour paraître toujours jeunes, de l'eau qu'elles obtenaient au moyen de leurs plantes magiques.

Nous ignorons si les eaux et les pâtes merveilleuses dont les annonces encombrèrent les 4^{es} pages des journaux mondains de l'an de grâce 1882 proviennent des recettes des prêtresses d'Odin ou des valkiries, nous constaterons seulement que, selon toutes ces annonces, l'humanité ridée et chauve peut sans difficulté reconquérir la jeunesse perdue à l'aide des précieux artifices que d'habiles négociants savent fabriquer, en s'en faisant, plus ou moins, de mille livres de rente.

(1) Bible, Isaïe, livre III, v. xvii,

Mais revenons aux anciens. Chez les peuples primitifs, les cheveux ont été l'objet d'un culte; Homère, Hésiode, toute la mythologie, les védas indiens, les poèmes islandais, les chants celtiques ont des apothéoses pour les belles chevelures.

De fait, l'importance des cheveux dans la figure humaine est de premier ordre. Tous les savants sont d'accord sur ce point que ce sont les cheveux qui physiquement distinguent le plus l'homme de l'animal. La preuve que l'homme a été fait pour marcher la tête élevée vers les cieux

Sublimis erectus ad astra
c'est que sa tête est couronnée de cheveux.

« La longueur des cheveux et leur direction, dit le docteur Cruveilhier, prouvent manifestement la destination de l'homme à l'attitude bipède; car, dans l'attitude quadrupède, ils tomberaient à terre et voileraient la face. »

Dans toutes les poésies, la chevelure joue le plus grand rôle.

Le premier soin de Vénus sortant du sein des eaux, c'est de peigner sa longue et soyeuse chevelure.

Pâris méprise les atours d'or et de pourpre dont s'entoure Junon, il repousse la belle Minerve, mais il donne le prix à Vénus parce de sa belle chevelure trempée dans les ondes marines.

Milton, dans le *Paradis perdu*, célèbre d'abord la chevelure d'Adam et d'Eve. Voici ce qu'il dit de cette dernière :

Comme un voile flottant, sans ornement, sans art,
La chevelure d'Eve, assemblée au hasard,
Couvrait sa belle taille, et de ses tresses blondes
Aux folâtres zéphirs abandonnait les ondes;
Chaque boucle ressemble à ces tendres rameaux
Dont la vigne flexible entoure les ormeaux,
Emblème de l'appui que son sexe demande.

« Jamais nymphes des fontaines, déesses des bocages déployèrent-elles dans les airs l'or d'une plus belle chevelure, s'écrie Pétrarque. »

« Quand les tresses adorées de sa chevelure tendraient aux fibres de mon cœur, je la repousserais loin de moi, dit Othello, furieux contre Desdemone. »

Le peigne et le miroir ont été les premiers agents de la civilisation chez les peuples sauvages. Chez les Grecs et les Romains, l'art d'orner la tête était porté à l'excès.

Écoutez les conseils qu'Ovide donnait aux femmes de son temps :

Les richesses nous font fiers. La propreté nous séduit bien davantage. Que l'art surtout préside à votre coiffure; le plus ou moins de soin en fait toute la grâce. Il est mille manières de la disposer; prenez celle qui vous sied le mieux; avant tout, consultez votre miroir.

Donnez à l'art toutes les apparences du hasard! Telle Yole s'offrit aux yeux d'Hercule, lorsque celui-ci, entrant en vainqueur dans la ville d'Acalie, s'écria, à l'aspect de la jeune fille: je l'aime!

Telle tu étais encore, ô Ariane, abandonnée sur les rives de Naxos, lorsque Bacchus t'enleva dans son char au milieu des cris d'allégresse des satyres.

Mais de même qu'on ne peut compter les glands que produit le chêne touffu, ni les abeilles de l'Hybla, ni les bêtes sauvages qui vivent dans les Alpes, ainsi je n'entreprendrai pas de vous dire les manières différentes de varier la coiffure.

Ce que le poète romain ne pouvait faire, nous ne l'entreprendrons pas, la mode ayant capricieusement inventé mille façons de disposer les cheveux féminins.

Chez la plupart des nations de l'antiquité, les coutumes du deuil s'attaquaient à la chevelure. S'arracher les cheveux, les couvrir de cendre était le plus grand signe d'affliction et de désespoir.

Il y a eu des chevelures célèbres. Celles d'Absalon, Samson, Cadet-Roussel sont devenues légendaires.

L'industrie des faux cheveux a aujourd'hui une grande importance. C'est à Paris que se préparent le mieux les cheveux, c'est aussi là que les coiffures postiches atteignent leur plus haut degré de perfection. Il en était déjà ainsi au temps de Louis XIV. Le perroquier de ce monarque s'appelait Benette. On se disputait ses perruques qui se vendaient jusqu'à mille écus.

Les départements qui fournissent le plus de cheveux à la consommation sont le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Corrèze, la Lozère, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Vienne, l'Allier, la Manche, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine.

L'Italie et l'Allemagne fournissent aussi à la France une grande quantité de cheveux.

Les cheveux des populations de l'Ouest sont plus beaux que ceux du Centre et du Midi; on attribue ce fait à l'Océan; l'eau et l'air de la mer ont toujours été favorables aux cheveux.

Le prix des cheveux bruts, non préparés et triés, est, en moyenne, de 50 francs le kilogramme; il a atteint 60 francs et même 100 francs.

Avant César, nos pères les Gaulois portaient leurs

cheveux longs et leur donnaient une couleur fauve, en les imbibant avec de l'eau de chaux. Les conquérants les amenèrent à se tondre à la romaine. Mais les Francs, en apportant la délivrance, firent renaître la mode des longs cheveux, seulement ils en firent un apanage royal, *jus regule capillitii*. Les serfs comme les clercs étaient obligés de se raser.

Dans une savante étude sur la coiffure des femmes en France, en cours de publication dans le *Moniteur de la Mode*, M^{me} Gabrielle d'Eze (*alias* Marie Gabrië) donne les détails suivants concernant les coiffures des Gauloises :

On sait que leurs cheveux étaient, en général, de couleur blonde. Celles qui ne les avaient pas de cette nuance les coloraient en jaune par l'eau de chaux, ou en rouge par un mélange de graisse de chèvre et de cendre de frêne. « Tel fut, dit un historien, le premier usage du savon; car cette composition de graisse et de cendre (c'est-à-dire de la soude qu'on extrayait de la cendre) n'était pas autre chose que du savon, et les Gaulois, au dire de Pline, en furent les inventeurs. » Il est à remarquer que les femmes des îles Sandwich blondissent leurs cheveux, les blanchissent même en les imprégnant de chaux.

Une fois les cheveux peignés avec soin, il y avait plusieurs manières de les disposer sur la tête. Tantôt on les divisait en deux bandeaux au-dessus du front et on les réunissait à la nuque au moyen d'une grosse épingle; tantôt on les rejetait en arrière pour les recourir ensuite en forme de crinière; tantôt enfin on les enveloppait d'un réseau ou bien on les enlaçait de bandelettes.

Les femmes de la campagne posaient sur leur tête soit un simple morceau d'étoffe, soit un petit bonnet qu'elles appelaient *cufea*, d'où nous avons fait notre mot coiffe; dans la région voisine des Pyrénées, elles s'enveloppaient la tête d'un voile noir, qui paraît avoir été l'origine du foulard des Bordelaises et de la mantille des Espagnoles. Quant aux dames gauloises, elles avaient adopté plusieurs genres de coiffures; les unes portaient une coiffe carrée, et les autres une sorte de mitre ou bonnet de forme phrygienne; mais la coiffure préférée était le voile.

La manière la plus simple de le porter était de le mettre sur la tête un peu en arrière, en le laissant tomber librement sur les épaules et les reins, comme on le voit, par exemple, dans les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange. Une autre façon plus élégante et plus coquette consistait à le ramener en avant de chaque côté du cou, afin qu'il couvrit le sein et les épaules. « Ainsi gracieusement encadrés, les visages de ces fraîches Gauloises aux cheveux rouges ou rougis avaient si peu déplu aux dames romaines, qu'il devint de mode parmi elles d'acheter à grand frais des cheveux gaulois pour s'en faire des coiffes artificielles (1). » Toutes les femmes de l'empire suivirent à l'envi les usages de celles de Rome; ce fut un commerce de cheveux tout à fait extraordinaire. Celles qui ne pouvaient en acheter teignaient les leurs en fauve, et nous savons par Tertullien que les femmes africaines, afin d'avoir leur tête semblable à celle des filles de la Gaule et de la Germanie, pouvaient leur cheveux de safran.

Une particularité curieuse, c'est que les Gauloises pouvaient aussi leurs cheveux; mais ce n'était pas avec du safran, c'était par l'emploi d'une cendre bien lessivée. Ainsi cet usage de la poudre, que nous verrons reparaitre de loin en loin, et qui régnera si longtemps au dix-huitième siècle, remonte aux époques les plus lointaines de notre histoire, à plus de deux mille ans de nous.

Il serait intéressant de déterminer comment les différents genres de coiffure dont il vient d'être parlé prirent naissance en Gaule et s'y succédèrent; comment de la tête nue on en vint à la tête voilée, et comment du voile on passa à la coiffe et au bonnet; mais nous ne pourrions rien dire à ce sujet qui ne fût fort aventuré, d'autant que quelques-unes de ces coiffures ont pu être d'importation étrangère.

Il est certain, qu'en des temps fort reculés, les rivages de la Gaule furent semés de colonies orientales, qui y laissèrent des traces de leur influence.

Ainsi, la robe rouge des femmes de la Basse-Bretagne passe pour phénicienne; la mitre et le bonnet phrygien ont pu être apportés par les navigateurs tyriens ou grecs; les femmes de Plougastel (Finistère) portent une coiffure à barbes déployées sur les épaules, qui est tout à fait semblable à celle des statues d'Isis, la grande déesse égyptienne.

Quoi qu'il en soit, du reste, l'hygiène vestimentaire des grands peuples classiques semble n'avoir pris chez les Gaulois que de faibles racines, et l'on peut même remarquer à l'époque de la conquête que les Romains, peu soucieux de l'élégance de leurs vêtements drapés, adoptèrent la caracalle des Gaulois.

Ce vêtement se composait d'un capuchon de forme allongée, appelé *cuculle*, qui s'adaptait à un petit manteau à manches. Il était fait de gros drap à longs poils, et on le portait en hiver ou bien en voyage.

Au troisième siècle, l'empereur Antonin Bassianus, ayant trouvé ce vêtement fort commode, l'introduisit à Rome, où il devint bientôt populaire; il n'en fallut pas plus pour que ce prince reçut le surnom de *Caracalla*, que l'histoire lui a conservé. La caracalle a traversé tous les âges et est venue jusqu'à nous; elle a fourni aux moines le froc; aux bourgeois du moyen âge, la coûle; aux femmes, l'amusse et la gonelle; aujourd'hui, c'est le caban de nos officiers et notre domino de carnaval.

La plus ancienne des coiffeuses est assurément la nymphe Psécas, qui était chargée du soin de la chevelure de Diane, et qui donna son nom aux *psécades*. Juvénal, dans sa satire des femmes, nous montre ce que les psécades avaient alors à souffrir de la tyrannie et des exigences de leurs maîtresses.

Les coiffures des femmes grecques et romaines étaient un édifice dont l'ordre et la structure dépendaient tellement de leurs caprices, que les auteurs ne nous ont point appris les noms de tant de modes différentes. Il faut en excepter les Lacédémoniennes qui ne connurent point l'usage des coiffures pendant plus de six cents ans que les lois de Lycurgue furent en vigueur. Les filles n'avaient pas plus de coiffures que les femmes; un simple ruban attachait leurs cheveux qui tombaient sur leurs épaules, sans aucun autre ornement.

Il n'en était pas de même des Athéniennes; leur coiffure était des plus brillantes. Tantôt elles nouaient leurs cheveux avec des petites chaînes ou des anneaux d'or, tantôt avec des rubans couleur de pourpre ou blancs garnis de pierreries; quelquefois elles en faisaient un édifice à plusieurs étages qu'elles soutenaient avec des poinçons garnis de perles.

Jusqu'à ces dernières années, les jeunes filles de Nice avaient conservé la coutume de ne porter d'autre coiffure qu'un ruban dans les cheveux, sauf à poser dessus la pittoresque *capeline*, quand le soleil darde ses rayons.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

L'administration des Travaux Publics de la Principauté de Monaco demande un employé actif, connaissant la pratique des travaux de construction et écrivant d'une façon convenable. Se présenter, pour renseignements, au bureau des Travaux Publics.

M. ASH, chirurgien-dentiste à Monaco, villa de la Riva, rue Grimaldi, a l'honneur de prévenir sa clientèle que, jusqu'au 15 septembre, il ne recevra personnellement, que les lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

AOUT	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL													
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir																
	21	760.	759.8	759.	758.7	758.	24.8	26.4	27.	24.4				23.2	65	calme	très beau									
22	55.6	55.7	55.4	55.6	56.1	24.7	25.5	25.3	23.8	23.	74	S E	beau, voilé soir													
23	58.6	58.3	57.8	57.6	57.8	25.	26.6	23.8	21.3	20.8	82	E	beau													
24	57.7	58.1	57.5	57.3	58.3	24.3	24.5	24.7	23.7	21.8	80	O	couvert, pluie													
25	57.7	57.3	57.	56.8	55.7	22.5	26.7	25.	23.5	21.2	74	S O	beau, qq. nuag. le s.													
26	57.1	56.6	55.5	54.	53.9	22.6	25.	23.	20.3	20.	86	id	couvert													
27	54.3	54.2	55.6	54.8	55.9	23.2	26.1	21.	19.8	19.1	78	O, E	beau m., s. couv., pl., orange													
DATES																										
											21		22		23		24		25		26		27			
Températures											Maxima		27.3		26.6		26.		25.2		27.3		25.1		26.3	
extrêmes											Minimo		20.2		20.		20.		19.4		18.3		18.2		18.	

Pluie tombée: 8^{mm} 2

Etude de M^e HENRI LEYDET, notaire et avocat à Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le vingt-six septembre mil huit cent quatre-vingt-deux, jour de mardi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble suivant :

DÉSIGNATION

Un chalet dénommé *Parc aux Huîtres*, situé à Monaco, au quartier du Canton, sur le rivage de la mer, et composé :

Premièrement. — D'un corps principal de construction, élevé d'un seul étage sur sous-sol, divisé en une grande salle et en deux petits salons latéraux, et desservi par deux portes, l'une du côté du nord, et l'autre donnant sur la plate-forme ci-après désignée.

Le sous-sol est affecté aux cave, chambres à coucher, cuisine et office.

Deuxièmement. — Et de deux petits pavillons formés chacun d'une seule pièce à usage de salon, recouverts d'une coupole en zinc et placés au devant et à une petite distance de la construction principale.

Une plate-forme ayant vue sur la mer et entourée d'un parapet, s'étend au devant du chalet et des pavillons, et repose sur un parc servant à la conservation de poissons et coquillages marins, et alimenté par un canal qui communique avec la mer.

Les galets du côté du nord ont été convertis en un petit parterre qui se prolonge sur les côtés.

Le tout confronte au midi, à l'est et à l'ouest au rivage de la mer, et au nord à monsieur Bain.

Monsieur Maurice Deloye est propriétaire de l'immeuble susdésigné, pour l'avoir fait construire lui-même sur un terrain appartenant à l'Administration des Domaines de Son Altesse Sérénissime, par suite de l'autorisation qui lui a été donnée verbalement par cette dernière.

Cette concession temporaire lui a été faite à la charge de payer à ladite Administration une redevance annuelle de cinquante francs, payable par semestre et fixée amiablement entre la cédante et le concessionnaire.

Ce chalet a été saisi à la requête de monsieur Jules Rigoni, entrepreneur de menuiserie, demeurant à Monaco, élisant domicile en l'étude de M^e. Leydet, avocat près le Tribunal Supérieur de la Principauté, à l'encontre de monsieur Maurice Deloye, restaurateur, demeu-

rant et domicilié à Monaco, suivant procès-verbal de Raimon, huissier à Monaco, en date du sept juin dernier, visé le même jour par monsieur le Maire de Monaco, enregistré aussi le même jour, transcrit, après dénonciation, au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt et un du même mois de juin, volume un, numéro douze.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix, fixée par le créancier poursuivant, de mille francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article quarante de l'Ordonnance Souveraine du trois mars mil huit cent soixante-cinq, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avocat du poursuivant, à Monaco, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

H. LEYDET.

Enregistré à Monaco, le 24 août mil huit cent quatre-vingt-deux, folio 44 v^o, case 4. — Reçu un franc.

(Signé) RAISSEGUIER.

AVIS

Les créanciers de la faillite de monsieur AUGUSTIN MARTINOLI, sont prévenus de nouveau que la vérification des créances se fera dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, le onze septembre prochain, à neuf heures du matin.

En conséquence, ils sont invités à déposer entre les mains du syndic, si déjà ils ne l'ont fait, leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées.

Monaco, le 28 août 1882.

P. le Greffier en chef :
A. Cioco, C.-G.

AVIS

En vertu de l'autorisation de monsieur Plantif, Juge-Commissaire de la faillite Diss, les créanciers de cette faillite, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le huit septembre mil huit cent quatre-vingt-deux, à trois heures de l'après-midi, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 Août 1882.

CANNES.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
ID.	b. Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Saint-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
NEWCASTLE.	trois-mâts. Elisabeth-Ann, angl., c. Biggs,	houille.
MARSEILLE.	b. Trois-Sœurs, fr., c. Décugis,	briques.
CANNES.	b. Virginie, id., c. Isoard,	sable.
ID.	b. Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.

Départs du 21 au 27 Août 1882

CANNES.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	sur lest.
ID.	b. Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Saint-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES EAUX MINÉRALES

DES BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES

Hidrothérapie, Maisons de Santé

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE & ANECDOTIQUE

par EMILE BADOCHÉ

Officier d'Académie

Avec le Concours de Célébrités médicales pour la partie scientifique

Paraissant au commencement de chaque année

Bureau: 63, rue Condorcet. — PARIS

SUCCURSALE:

L'ÉTÉ, du 1^{er} Mai au 1^{er} Octobre, à ROUZAT-LES-BAINS, près Riom, par Combronde (Puy-de-Dôme).

En vente à l'imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1882

1 vol. petit in-8^o, de 300 pages, cartonné.

Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8^o — Prix: 6 fr. — Par la poste : 8 fr. 50

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.